

# Accueil de Loisirs de Vers sur Selle



# INSCRIPTION

Pour le bon fonctionnement de l'Accueil, il est important de remplir le plus fidèlement possible cette partie pour nous permettre de prévoir le nombre d'encadrant sur l'accueil.

NOM/PRENOM (de l'enfant): ..... AGE:.....

DATE DE NAISSANCE (de l'enfant):.....

ADRESSE (pour la facturation):.....

MAIL:..... TEL:.....

VACANCES de Février 2025:  
du Lundi 10 au Vendredi 14 Février 2025

Numéro CAF: .....

L'ERE GLACIERE!!!!!!

MON ENFANT SERA PRESENT SUR L'ACCUEIL DE LOISIRS: COCHEZ LES CASES CORRESPONDANTES.

Forfait 5 jours

L	M	M	J	V*
<input type="checkbox"/>				

UNE FICHE  
D'INSCRIPTION PAR  
ENFANT

Cantine

L	M	M	J	V*
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

## INFORMATIONS:

14/02/2025: PIQUE NIQUE à prévoir par les parents (sous sac glacière avec un pain de glace)\*

## ACTE D'ENGAGEMENT :

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_  
responsable de l'enfant \_\_\_\_\_  
déclare avoir pris connaissance des conditions de fonctionnement de l'accueil de Loisirs organisé par la Mairie de Vers sur Selle et les PEP 80, et autorise mon enfant à participer aux différentes activités proposées par les organisateurs et décharge ces derniers de toute responsabilité en cas d'accident pouvant survenir avant ou après les heures d'ouverture ou de fermeture du centre ; autorise également les organisateurs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales...).

De même, j'autorise / n'autorise pas l'accueil à prendre des photographies ou des images vidéos de mon enfant dans le seul but de promouvoir l'Accueil ou pour diffuser lors de manifestations et sur le site internet de la commune de Vers sur Selle, dans la rubrique liées aux activités de l'Accueil.

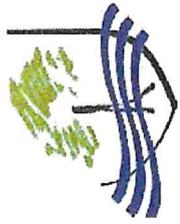
LA caf finance l'Accueil de loisirs



à .....le ..... / ..... /2025

Signature du responsable légal de l'enfant  
à faire précéder de la mention « lu et approuvé »





VERS sur SELLE

# Accueil de Loisirs de Vers sur Selle



La solidarité en action

## Fonctionnement de l'Accueil de

### Loisirs

De 3 à 11 ans

La Municipalité de Vers sur Selle, en partenariat avec les PEP 80, organise durant la première semaine des vacances scolaires de 8h00 à 18h00, un Accueil de Loisirs ouvert aux enfants à partir de 3 ans et jusqu'à 11 ans, dans les locaux de l'école les Jeunes Pousses à Vers sur Selle, 4 Chemin de Dury 80480 Vers sur Selle.

Cependant, nous vous rappelons que dans le cadre d'un accueil échelonné, vos enfants peuvent arriver au centre de 8h00 à 10h00, afin de favoriser leur rythme biologique (sauf jours de sorties, une autorisation de sortie vous indiquera dans ce cas l'horaire de départ et du retour) et de 13h30 à 14h00, l'après-midi.

Un goûter sera proposé vers 16h30 chaque jour. Pour les départs du soir, vous pourrez venir les chercher à partir de 17h00 jusqu'à 18h00.

De nombreuses activités au programme: jeux extérieurs, ateliers créatifs,.... Et surtout des activités adaptées aux envies des enfants.

**Documents à fournir dès le premier jour de l'accueil si cela n'a pas été fait en juillet 2024 ou lors de la rentrée scolaire.**

- La fiche sanitaire 2025 (1 par enfant et par an) à retirer auprès de l'accueil de loisirs ou à la mairie ou à télécharger sur le site de la commune.
- Le document d'inscription de la période avec les jours de cantines et de présences et adresse mail des parents.
- Un certificat médical : apte à la vie en collectivité et de non contre indication à la pratique d'activités physiques et sportives,
- Une photocopie du carnet de vaccination ou certificat de vaccination.
- Une photocopie de l'attestation d'assurance de l'année en cours contractée pour votre enfant (scolaire et ou extra scolaire),
- Votre dernier avis non imposition.
- Votre attestation et votre numéro d'allocataire CAF.

## Accueil de loisirs de Vers sur Selle:

Vacances scolaires: du Lundi 10 au Vendredi 14 Février 2025.

Pour de plus amples renseignements :  
au 06.84.51.68.84

### **Tarifs:**

**Cantine lors des vacances scolaires: 4,90€/repas**

**Cotisation Annuelle Obligatoire: 30 €/enfant/an (sauf si déjà réglée au mois de juillet 2024).**

*Cotisation gratuite pour les enfants habitants de Vers sur Selle.*

Forfait 5 jours

	1	2	3	4+
Nombre d'enfants				
A : Vers/Selle	39 €	72 €	102 €	+30 €
B : Vers/Selle non imposable	36 €	67 €	94 €	+27 €
Extérieurs	53 €	96 €	139 €	+43 €

**LE REGLEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SE FERA  
DES RECEPTION DU TITRE DES IMPOTS,  
LA FACTURE VOUS SERA TRANSMISE A TITRE  
INDICATIF.**